



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 128194

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations du récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation des soins psychiatriques. Parmi les différentes recommandations, il lui demande de lui indiquer les réflexions que lui inspire celle visant à mieux coordonner à un niveau interministériel la politique en matière de psychiatrie, notamment entre les ministères de la justice et de la santé, y compris pour les personnes placées sous main de justice, ainsi que son suivi sur la base de tableaux de bord fiabilisés.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128194

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1226

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)